

Le dépit d'une ex-espionne de la CIA qui s'estime trahie

LE MONDE | 24.10.2015 à 10h13 | Par Jacques Follorou ([journaliste@jacques-follorou.fr](#))



Sabrina de Sousa. © PAULIANA VALENTE PIMENTEL POUR LE MONDE

Elégante femme aux cheveux noirs et au regard perçant, Sabrina de Sousa ne lâche aucun mot au hasard. Cette ancienne agente de la CIA, condamnée définitivement par contumace, en Italie, en mars 2014, pour participation à l'enlèvement extrajudiciaire de l'imam Abou Omar onze ans plus tôt, sait que chacune de ses paroles peut avoir des conséquences pour sa liberté.

Un mandat d'arrêt international a été émis contre elle. Vivant désormais au Portugal, pays dont elle possède également la nationalité, elle est susceptible d'être un jour extradée vers l'Italie pour y purger sa peine de sept ans de prison ferme. « *J'ai mis des années à me faire à l'idée de parler à la presse, mais je réalise maintenant que c'est le seul moyen pour moi d'attirer l'attention sur ce qui s'est réellement passé* », confie-t-elle.

Plus de retour en arrière

En parlant au *Monde*, Sabrina de Sousa est la première à fournir un témoignage, de l'intérieur, sur le programme secret de la CIA en matière de « transferts extrajudiciaires ». Ce dispositif encadrait l'enlèvement et le transfert de ressortissants étrangers vers des centres de détention secrets dans des pays tiers où se pratiquait souvent la torture, comme ce fut le cas pour Abou Omar vers l'Egypte.

Lire aussi : Une ex-espionne américaine : « De nombreux pays se méfient désormais de la CIA » ([americques/article/2015/10/24/une-ex-espionne-americaine-de-nombreux-pays-se-mefient-desormais-de-la-cia_4796158_3222.html](#))

Née à Bombay, en Inde, l'ex-espionne a grandi à Goa à une époque où cette région était encore une colonie portugaise. Quand l'Inde reprend le contrôle de la région, elle reste d'abord dans ce pays, où son père dirige une petite affaire de design, à laquelle elle s'associe après une formation en Californie. La famille a alors des ramifications au Portugal, où vit notamment son oncle. Naturalisée américaine en 1985 après son mariage avec un employé d'un consulat des Etats-Unis en Inde, elle part ensuite vivre au Bangladesh. Son goût pour la politique et la diplomatie date de cette époque, dit-elle. Elle s'inscrit aux cours dispensés par le département d'Etat jusqu'au retour

du couple à Washington. C'est là qu'elle intègre la CIA.

Lire aussi : L'embarras des pays européens sur les « transferts extrajudiciaires »

(americques/article/2015/10/24/l-embarras-des-pays-europeens-sur-les-transferts-extrajudiciaires_4796169_3222.html)

Si cette ancienne fonctionnaire parle, c'est qu'elle s'estime trahie par l'Etat et l'agence pour lesquels elle a longtemps travaillé. Elle a passé des années à tenter d'être lavée de tout soupçon, aux Etats-Unis, pour l'opération menée à Milan par la CIA contre un imam égyptien soupçonné de liens avec des organisations terroristes. L'ex-espionne a discrètement quitté son pays. Lorsqu'elle a posé le pied, le 25 avril, sur le tarmac de l'aéroport de Lisbonne, elle a su qu'il n'y aurait plus de retour en arrière. Après avoir épuisé tous les recours administratifs et judiciaires, après avoir sollicité l'aide des principales autorités de son pays, cette ancienne de la CIA a choisi de livrer sa vérité. La ligne rouge que les services de renseignements fixent à tous leurs agents était franchie : les secrets doivent rester à l'intérieur de la maison.

Après sa formation, notamment en matière de lutte antiterroriste, et un poste au siège de la CIA, à Langley en Virginie, elle est envoyée, sous couverture diplomatique, en Italie pour son premier séjour à l'étranger. Elle y reste de 1998 à 2003, à Rome puis à Milan. *« Cela surprendra sans doute, mais j'ai postulé au nom du service public, de l'intérêt général. J'y ai trouvé un travail classique d'espionnage, de renseignement humain ; après 2001, les programmes secrets de transferts, de détention et d'interrogatoire ont terni l'image de l'agence »*, juge-t-elle.

C'est d'Italie qu'elle a vécu les attentats du 11 septembre 2001. *« Je les ai ressentis avec le regard de quelqu'un qui avait déjà une expérience dans la lutte contre les réseaux islamistes radicaux et djihadistes. Et comme beaucoup, je me disais : "Comment est-ce possible de n'avoir rien vu ?" Il y avait des gens en Italie qui étaient au courant de la préparation de l'attaque. Il y a eu des signes et l'on n'a pas su les interpréter. »* La proximité historique entre la CIA et les services italiens, nouée, notamment, au temps de la guerre froide contre l'influence communiste, n'y a rien fait. Les informations sur Al-Qaida n'ont pas circulé ou n'ont pas été comprises.

Versée au personnel du département d'État, Sabrina De Sousa est officiellement second secrétaire au consulat américain de Milan lorsque Abou Omar est enlevé, le 17 février 2003, en pleine rue, alors qu'il se rend à la mosquée. Elle dit n'avoir jamais été associée à l'opération. Tout juste a-t-elle servi d'interprète, en 2002, assure-t-elle, pour le compte de contractuels de la CIA venus en Italie réaliser des repérages, mais pour les seules tâches de la vie quotidienne et non pour Abou Omar.

Amertume

La procédure judiciaire italienne ouverte, fin février 2003, après l'interception par la police antiterroriste, à Milan, de communications à la mosquée relatant la disparition de l'imam, montrera qu'elle était au ski le jour de l'enlèvement. Mais la justice trouve également deux communications téléphoniques, des 23 et 29 janvier 2003, de 13 et 14 secondes, avec l'un des agents de la CIA identifiés sur le dispositif de l'enlèvement. Un courrier électronique du 24 décembre 2004, entre deux agents de la CIA, à propos de l'affaire Abou Omar, mentionne également le prénom « Sabrina ».

Aux yeux de l'ex-espionne, cela ne justifie en rien d'être condamnée. Pour la justice italienne, cela montre, au contraire, qu'elle a été associée à la conception du projet. Son amertume est d'autant plus grande que les condamnations des cinq Italiens ont été annulées, le 24 février 2014, par la Cour de cassation. De plus, ajoute-t-elle, *« sur la liste agents de la CIA condamnés, une grande partie des noms sont des pseudonymes »*. Une grâce, par ailleurs, été accordée par le président italien, le 5 avril 2013, à l'officier chargé de la base américaine d'Aviano d'où a été transféré Abou Omar vers l'Egypte, via l'Allemagne. *« Elle veut que l'on reconnaisse son innocence, c'est tout »*, rapporte son avocat français, M^e Bourdon, qui la défend aux côtés de deux confrères portugais et italien.

Depuis son arrivée au Portugal, Sabrina a d'abord hésité à parler. Elle espérait encore l'éventuelle révision, par l'Italie, du mandat d'arrêt émis à son encontre par la justice italienne. Aucun signe de clémence n'est venu. Au Portugal, elle a retrouvé des parents, mais sa mère demeure toujours en Inde. Le 5 octobre, Sabrina de Sousa espérait pouvoir lui rendre visite alors que sa santé s'est dégradée. Les autorités portugaises l'ont interpellée à l'aéroport de Lisbonne. Elle a été remise en liberté, mais ses espoirs de revoir sa mère se heurtent, désormais, à un mur : celui de la raison d'Etat et du monde des services secrets.

Lire aussi l'enquête du *Monde* en 2007 : Enlevé par la CIA, torturé en Egypte

(/afrique/article/2007/06/07/prisons-secretes-de-la-cia-la-vie-brisee-d-un-imam-egyptien_920164_3212.html#Frc4OifUVw8ogT54.99)